

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Suburban modèle CK 10906 (moteur V8-5,7L-4 / 9 places)	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET			CH: 0333 93
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)			
Identification	sur la plaquette du constructeur "Suburban CK 10906" et "CH 0333 93" devant le No du châssis: ".G8EK16L.B."			
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite sur l'avant			
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise			
Identification du moteur	"57" à gauche, sur l'avant de la culasse (frappé par l'importateur)			
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bienne			
Véhicule homologué	1G8EK16L 2 BF 102 191			

Châssis	
Nombre d'essieux	2
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique
Transmission	automatique + boîte complémentaire route/terrain
Nombre de vitesses	3 x 2
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int. assistance par dépression, sur toutes les roues AR= limiteur, AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	circuits AV + AR du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression, lampe-témoin combinée

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	4 + 1	Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite
Cale	-	Atelage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	1 9 av. 3	centre	3 ar. 3
Dimensions	intérieur	extérieur	Empattements
Longueur	2450	5555	3289
Largeur	1500	2021	Essieu double av ar
Hauteur	950	1870	Voie av 1697 ar 1618
Porte à faux	lat. av	848	Voies av ar
	ar 1135	1418	ar g 13400 d 13400
		Braquage ø	

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Moteur	CHEVROLET	Type	V8-5,7L4 (L)
Construction	Y	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	8
Alésage	101,60	Course	88,39
Cylindrée	5730	CV-impôt	29,18
Puissance en kW	121	CV/min	3800
	CV	165 (SAE-net)	
Bruit à l'arrêt	71	dB(A)	à V/min
Silencieux	l= 540x240x140 mm		2850
Mesure des gaz	ECE-15/03, 0,4 % CO		
Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3 + 4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1140	1140	2280
Charge utile	54	532	586
Poids total	1194	1672	2866
Garantie fabr.	1633	1672	3084
Dimens. pneus	P235/75 R 15	P235/75 R 15	(Variantes +)
Ply/bars	R / 2,0	R / 2,2	voir
Charge pour V max	1680	1760	remarques)
	160	160	
Garantie poids remorquable avec frein			1814
Garantie poids remorquable sans frein			-
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remorquable testé			1814
Vitesse maximale selon le constructeur			158 km/h
Vitesse maximale testée			- km/h
Charge garantie sur le toit			136 kg

Équipement :	§)	
Feux de route	HR (E) ou HÉR (E) ou SB DOT H.. GUIDE 2A	
Feux de croisement	HC (E) ou HCX (E) ou SB DOT H.. GUIDE 2A	
Feux de position	A (E)	
Feux rouges	GUIDE IT SAE STIARP 1 73	
Feux stop	GUIDE IT SAE STIARP 1 73	
Clignoteurs	av 1 (E)	AV ar voir feux rouges
Catadioptres	av	AV + AR ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av	ou
Feux complémentaires	2 SB DOT H.. GUIDE 1A (si avec Sealed Beam)	
Eclairage plaque	1/séparé	
Essuie-glace	2/balais avec XXX lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	CHEVROLET	Suburban
Homologation	N° CH 0333 93	
Carrosserie	Limousine	
Places	total 9	avant 3
Poids à vide	2280	Carburant B
Charge utile	586	CV-impôt 29,18
Poids total	2866	Cylindrée 5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- +) Variante de pneus : LR 78 - 15 C AV 1660 (2,0) AR 1785 (2,3) V-max. varie selon la marque, minimum exigé 160 km/h
- Jantes : 6 x 15 acier voies AV 1697 mm AR 1618 mm
7 x 15 alliage léger 1715 mm 1636 mm
8 x 15 acier 1730 mm 1657 mm.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit avant sont transformés en clignoteurs;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués E;
- les ampoules d'origine des feux stop/feux rouges et des clignoteurs AR sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 W;
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les catadioptres d'origine non-étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite jusqu'à 45° vers la gauche;
- des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation Studen, 16.02.81

Service fédéral d'homologation